

— Ces Canadiens furent envoyés le 15 septembre 1687, avec quatre lieutenants, et un aide-major. (p. 254).

Le 3 novembre 1702, M. de Beauharnois écrit au ministre que cette année là, on a été obligé d'établir cinq cures nouvelles, entr'autres une au haut de l'Isle de Montréal et à St-Laurent. (vol. 20, p. 24).

Concession, la même année 1702, des seigneuries de Vaudreuil et Soulanges, à M. de Vaudreuil et à son beau-frère le sieur de Soulanges. (p. 40).

Le 15 novembre 1703, le ministre s'objecte à la concession faite à M. de Vaudreuil, qui ne servira qu'à faciliter la traite avec les sauvages, "ce qui est sy vray que le nommé St-Germain (Pierre Lamoureux, sieur de Saint-Germain) le plus fameux traiteur du pays en a déjà pris possession à ferme" Allusion est faite ici au poste de l'Île-aux-Tourtes. (vol. 21, p. 53).

Le 6 novembre 1687, de Denonville et Champigny dans une dépêche au ministre parlent d'un M. Villeneuve "ingénieur, fort bon dessinateur" s'occupant des fortifications. "On vous rend compte ailleurs, Monseigneur, de tous les petits réduits qui se font par les habitants et les soldats pour leur sureté avec des palissades, sans qu'il en coute rien au Roy." (vol. 9, p. 9).

A la page 99, du tome 22, on trouve un discours envoyé en 1704 au Roy par les "sauvages Nepissengues et Algonquins de la Nouvelle Mission de St-Louis établie en la Nouvelle France, au-dessus de l'Isle de Montréal et aux environs" (probablement écrit par M. de Breslay, leur missionnaire).

Le 14 novembre 1704, M. de Ramezay écrit au ministre : "L'automne dernier au retour du voyage du nommé Sansoucy (Antoine Blignaux dit Sansoucy, un autre fameux traiteur du bout de l'Île)," dont j'ai eu l'honneur de vous parler cy devant le nommé St-Germain, fermier de la terre de M. de Vaudreuil, de laquelle il luy fait près de deux mil livres de rante, compris les bastiments qu'il y a construits ; sans qu'il y ayt eu un arbre abattu, parce qu'il le favorise pour la trette, au